



# Association CHARTREUSE-MONTAGNE

## Dossier d'adhésion saison 2021-2022

Pour la **création d'une licence sportive FFR**, il est nécessaire de joindre un **certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive** incluant la randonnée pédestre et éventuellement la raquette à neige. Ce certificat doit avoir moins d'un an au moment de l'adhésion. En l'absence de licence FFR 2020-2021, la demande de licence est considérée comme une création, le certificat médical est obligatoire.

La présentation d'un certificat médical n'est exigée que tous les trois ans. Pour les 2 renouvellements intermédiaires, l'attestation en page 1 peut suffire et dépend du questionnaire médical ci-dessous. Ce questionnaire permet de déterminer si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive. Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON (cochez les cases). NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié ou de son représentant légal et sont confidentielles. En aucun cas vous n'avez à nous communiquer le résultat. Vous devez retourner à Chartreuse Montagne l'attestation remplie ou le certificat médical avec votre adhésion annuelle.

Nota : pour l'adhésion d'un enfant mineur la procédure est légèrement différente. Nous contacter via [chartreuse.montagne@gmail.com](mailto:chartreuse.montagne@gmail.com) pour les modalités.

### Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Durant les 12 derniers mois		OUI	NON
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A ce jour :		OUI	NON
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : un certificat médical est à joindre au dossier d'inscription. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : aucun certificat médical n'est à fournir. Simplement remplissez l'attestation en page 1, et joignez-la au dossier d'inscription. Elle sera conservée par Chartreuse Montagne pendant la durée de validité du certificat médical initial.

Ce questionnaire, copie du CERFA 15699 est personnel, il ne doit pas être joint au dossier d'adhésion. L'attestation remplie et signée suffit.